

PLAN POUR ENQUETE

COMMUNE DE FAOUG

Propriété de M. Georges BINDSCHEDLER

Parcelle n°339

Zone légalisée: Zone de résidences secondaires
et zone forestière

 Zone réservée

Secteur(s) de protection des eaux: üB

Coordonnées moyennes: 2'572'320 / 1'195'400

Mention(s): Aucun(e)

Degré de sensibilité au bruit: II

Note(s) au recensement architectural: -

Désignation cadastrale de la parcelle 339 :

Habitation n°ECA 341	108 m²
Champ, pré, pâturage	316 m²
Forêt	2'546 m²
Jardin	1'616 m²
	<u>4'586 m²</u>

PROJET: Transformation intérieure et réfection de la façade.
Changement de chauffage, installation d'une pompe à chaleur.

Dérogation: art. 27 LVLFo - art. 60 RPGA, distance par rapport à la forêt
art. 27 RLATC, Hauteur des locaux - situation existante pour le rez

Le propriétaire:



L'architecte:


AGENCE WENKER ARCHITECTURE
François Wenker
Architecte HES, REG B
T: +41 21 887 67 90
Route de Morat 3
1595 Faoug
info@awarchitecture.ch

Mis à l'enquête au greffe municipal du _____ au _____

L'attestent au nom de la Municipalité

La Syndique:



La Secrétaire:



1:500

Dossier n° A250115 / HC

Mensuration numérique
Géodonnées © Etat de Vaud

Jean-Marc REY

Ing. EPF et géomètre breveté
Avenches, 1 mai 2026

 Signature électronique simple
Signé sur Skribble.com



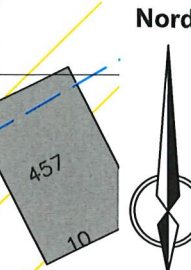
 **NPPR** INGÉNIEURS ET
GÉOMÈTRES SA
NICOD • PERRIN • PARISOD • REY
Place de l'Eglise 4 1580 Avenches
Tél. 026 675 26 16 avenches@nppr.ch

1'195'450

Lac de Morat

DP 9002

340
Lüthi Martin



341

Faug

469

BINDSCHEDLER Georges
LÜTHI Martin

1'195'400

339

Limite des constructions selon plan ext. n°18
Zone de résidences secondaires

338

BISCHOFF Claire
LUGRIN Françoise Marie Jeanne
Lavanchy Anne

1'195'350

2'572'300

Chemins de fer fédéraux suisses CFF

21

480

Voie ferrée

Servitude(s) existante(s) / *concernées par le projet

n°003-48699 (C/D) Passage à pied et tous véhicules ID.003-2004/000843

Légende

 Rénovation
 Escalier

Remarque: la réalisation du projet n'implique pas une mise à jour du plan du Registre Foncier